

Séance du conseil départemental du 31 mai 2021
**Proposition de motion en faveur de la qualité du service sur les lignes ferroviaires
Paris-Toulouse et Paris-Rodez**

Les conseillers départementaux se réjouissent de l'effectivité de la régénération de la ligne Paris – Orléans – Limoges – Toulouse, ligne trop longtemps délaissée. Cela constitue un signe fort pour les territoires traversés par la ligne.

Toutefois, la durée conséquente des travaux programmés par SNCF Réseau (2015-2025), associée à une organisation et une planification impactant lourdement la desserte de la ligne, avec notamment un abandon des dessertes des trains de nuit, pose inévitablement des interrogations.

Si l'absolue nécessité de ces travaux n'est plus en débat aujourd'hui, les conseillers départementaux déplorent le lourd tribut engendré par leur réalisation, avec :

- Une interruption des circulations nocturnes sur une large période de l'année et une interruption de plusieurs heures sur des plages horaires diurnes, pénalisant fortement les dessertes.
- La réduction significative des dessertes de l'Intercités de nuit Paris-Toulouse en gares de Souillac, Gourdon et Caussade, en semaine, du lundi au jeudi inclus, pourtant dénoncée à maintes reprises
- Le détournement pratiquement permanent de ce train de nuit « l'Occitan » Paris-Toulouse, depuis plusieurs mois, par Bordeaux, qui pénalise les gares précitées ainsi que la gare de la ville-préfecture du Lot : Cahors
- L'impossibilité des voyageurs à descendre ou monter dans le train de nuit en gare de Brive-la-Gaillarde alors que le train y stationne près de 45 minutes ...
- L'impossibilité pour les voyageurs au départ de Toulouse à 22h 40 (ex Occitan), par le train de nuit pour Paris, de descendre à Montauban, Caussade, Cahors, Gourdon et Souillac,

Pourtant, ces travaux pourraient raisonnablement s'effectuer sans pénaliser aussi lourdement notre desserte ferroviaire. En effet, cet axe est techniquement équipé pour bénéficier de l'exécution des travaux sur une seule voie afin de libérer l'autre pour les circulations.

Concernant la ligne Paris-Figeac-Capdenac-Rodez, les conseillers départementaux dénoncent également le remplacement du train de nuit, pour travaux, par un bus sur la totalité du parcours - soit 700 km ! - jusqu'au 24 juillet. Rappelons par ailleurs que les conditions de circulation sur cette ligne se sont fortement détériorées ces dernières années, avec des équipements à bout de souffle.

En cette période estivale et de sortie de crise, et alors même que l'Etat comme les citoyens considèrent que le train constitue l'avenir des mobilités écologiquement exemplaires, les conseillers départementaux rappellent l'importance fondamentale de ce service public pour l'économie lotoise, l'environnement et les solidarités.

Aussi, l'ensemble des élus départementaux réunis en séance du conseil départemental ce lundi 31 mai 2021 demandent :

1. Une reconsidération de l'organisation et de la planification des travaux de la régénération de la ligne Paris – Orléans – Limoges – Toulouse, permettant une desserte du Lot diurne et nocturne plus préservée, sur la durée des interventions
2. Et ce faisant, un rétablissement de la circulation habituelle (sans détournement) et de l'offre de destinations aux voyageurs des trains de nuit, desservant d'une part, quotidiennement Cahors-Gourdon-Souillac sur l'axe Paris-Toulouse, et d'autre part, Saint-Denis-près-Martel, Rocamadour-Padirac, Gramat, Assier, Figeac-Capdenac sur l'axe Paris-Rodez.